



L'assemblée générale 2022 s'est déroulée comme prévu le vendredi 4 mars en présence de 35 personnes. 8 personnes n'étant pas disponibles, s'étaient excusées et avaient envoyé leur cotisation. L'association s'est donc étoffé cette année avec de nouveaux membres ce qui permet d'approcher les 50 personnes. M Bouchaud, vice président en charge du tourisme et de la culture à la Communauté de Communes, M Cany conseiller départemental et Danielle Benelli en charge des associations au conseil municipal de Pranzac nous ont fait l'honneur de leur présence. Parmi nos partenaires nous avons un représentant de MARPEN Formation, la présidente des Chats Huants, le président de l'Université de Pays. Après le mot d'introduction du président les trois responsables des commissions; Annik Wennagel, Maryse Dayries et Jan Antrop ont présenté le bilan d'activité qui les concernait. En l'absence du trésorier, excusé, le président présenta les comptes 2021. Bilans et comptes furent validés à l'unanimité. La dernière partie fut consacrée à la présentation des projets et objectifs 2022. Les 4 membres sortants du conseil d'administration ont été réélus; Mme et M Pellerin, Jacky Merzeaud et Guy Besson et trois nouveaux membres viennent étoffer l'équipe du conseil; Sylvie Mognol, Maryse Dayries et Maryse Valade.

Le représentant de MARPEN en a profité pour indiquer que la région Nouvelle Aquitaine a reconduit le budget qui permet de financer les actions de formation telle qu'envisagée sur Pranzac. M Bouchaud nous a confirmé de son côté que nous serions invité prochainement pour présenter notre association auprès des élus de la Communauté de Communes. Un projet de convention de financement sur 3 ans est étudié en ce moment à la Communauté de Communes.

Le conseil d'administration se réunira fin mars ou début avril pour élire le bureau et faire le point sur les actions enclenchées

Le lendemain samedi 5, le maire accompagné de deux de ses adjoints, des membres de l'association et quelques visiteurs ont découvert le chantier et les projets. Le verre de l'amitié a conclu cette matinée.



Diverses informations sur les chantiers participatifs

Samedi 5 la mise en sécurité du site a été finalisé avec des panneaux « interdit au public » puis des panneaux du plan du chantier avec les différentes zones. Des barrières ont été ajustées autour des trois trous liés à la cave. M Laurent et Jean Paul ont fini de dégager dans la tour Jourdain la niche coté basse-cour. Dans les déblais nous avons retrouvé un autre morceau d'une des marches de la tour escalier. Nono accompagné de Daniel Pichon sont allés au moulin de Trotte-Renard pour visualiser la forme de la bielle qui permet l'ouverture de la porte du four à pain identique à celle que l'on a récupéré

Suite travaux à la mini pelle



Kevin OUVRARD est la personne qui est déjà venu une journée en 2021 pour effectuer des tranchées, effectuer des mises a niveau, déplacer de la terre et des pierres. Il est revenu ce lundi 7 mars pour d'autres tranchées cette fois ci jusqu'à la maison du four à pain pour permettre d'alimenter des projecteurs led et un vidéo projecteur mais pour aussi avoir de l'eau dans la basse-cour. Jean-Paul, Guy, Nono et Jean-luc ont œuvré toute la matinée à enfiler les fils dans les gaines, les positionner en fond de fouille avec du sable et mettre les grillages avertisseurs.



La pause photo le jour de la dépose de la dalle de béton du four



Expédition d'une après midi en Haute-Vienne



La plus proche fabrique de briques réfractaires se situe en Haute-Vienne sur la commune de Séreilhac à une heure de route de Pranzac à proximité des terres familiales des Péruses d'Escars seigneurs de Pranzac à la fin du 17^e et tout le 18^e jusqu'à la révolution.. Un convoi de deux véhicules avec remorques s'est donc élancé sur les routes sinueuses mais par un radieux soleil, pour aller chercher la précieuse cargaison de soles et de coulis de terre spéciale adaptée pour monter des fours à pain. Le patron a pris le soin de nous apporter des précieux conseils de pose, et d'assemblage. Le stock est dorénavant à Pranzac prêt pour l'assemblage. Les deux photos ci-dessous fournies par le vendeur vous montre la première étape de pose des carreaux horizontaux; les soles, sur lesquelles cuira le pain et la seconde étape d'assemblage des briques de la voute sur un dôme de sable. Contrairement à beaucoup d'idées reçues la hauteur de la voute est faible, simplement 40 à 45 cm



Exemple d'une sole neuve de four à pain



modèle



Chape de chaux pour recevoir les soles

Réalisation du seuil du porche



La citerne en bonne place et raccordée



La dalle de béton étant sèche, la citerne y a été glissée et nos techniciens émérites ont procédé au raccordement sur le réseau d'eau de pluie de la toiture de l'église. La citerne va donc pouvoir se remplir à nouveau pour l'arrosage des bacs du jardin médiéval. L'eau et l'électricité sont dans la maison du four à pain.



De nouveaux échafaudages pour quelques changements de pierres



Le mur de courtine a été restauré en 2021 sur la face nord coté ancien parc seigneurial. Cette année nous nous attaquons à la face sud, coté basse-cour, mais avec bien moins de travaux. Seules une quinzaine de pierres éclatées par le gel sont à changer sur la partie haute. Un échafaudage a été monté pour ces changements et aussi pour la réalisation d'un enduit à pierres vues tel que préconisé par



l'ABF sur les murs de la maison du Patrimoine. C'est sur cette partie qu'est envisagé d'accoler un appentis qui servira d'atelier de tailleur de pierres. Un second échafaudage a été monté devant la maison du four à pain afin de sceller les mouchettes.

Les échafaudages fleurissent et les fleurs aussi



Les carrés du jardin des simples ont fait l'objet de toute l'attention de nos jardiniers et les plantes commencent à fleurir ou à pousser. Lors des travaux nous avons dérangé un loir dans sa tanière entrain d'hiberner. Nous lui avons refait un nid douillé pour qu'il puisse se réveiller en douceur avec l'arrivée des beaux jours.



L'appel aux dons 2022 a été officialisé par l'article dans la Charente Libre du samedi 5 février et des envois d'email à la suite. En trois semaines 3.000 € ont déjà été collectés soit 100% du premier seuil. Le second seuil aussi de 3.000€ est lui à **43 %** en une semaine. N'attendez pas le dernier moment

Dons toujours defiscalisables à hauteur de 66% pour les privés et 60% pour les entreprises

Les chèques sont à adresser ou à déposer à l'adresse de la Maison du Patrimoine :

**Les secrets de Pranzac
maison du Patrimoine,
6 place des halles
16110 PRANZAC**

- 3 Objectifs 2022 3 seuils de dons de 3.000 € chacun**
- ⇒ Restauration du four à pain
 - ⇒ Création d'une forge
 - ⇒ Fermeture des anciennes niches de la tour
 - ⇒ Restauration des ouvertures du 1 er étage

Soyez nos ambassadeurs dans votre entourage

